

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/08/2025 - 49811 - 2019 B 10616 - 878 817 444 - 1850 digital

Comptes annuels 2023

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1850 DIGITAL

67 RUE REINHARDT
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

SIREN : 878.817.444

Statut juridique : SARL

N° TVA : FR07878817444

ACCEFI

SIREN : 498406958

143 AV CHARLES DE GAULLE, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Sommaire

Bilan	3
Compte de résultat	6
Liasse fiscale	9

Bilan



Bilan actif

		31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	7 394	2 933	4 461	4 461
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	100		100	100	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	7 494	2 933	4 561	4 561
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	62 403		62 403	137 130
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie					
DISPONIBILITÉS	4 638		4 638	3 694	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	35		35	55	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	67 076		67 076	140 879
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	74 571	2 933	71 638	145 440

Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	14 020	9 033
	Résultat de l'exercice	-4 989	4 987
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	10 131	15 120
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	56 614	126 614
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 366	3 180
	Dettes fiscales et sociales	526	526
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
	TOTAL DETTES (III)	61 507	130 320
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		71 638	145 440

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services		
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits		
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
	Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises			
Achats de matière première et autres approvisionnements			
Variation des stocks			
Autres achats et charges externes	1 908	1 858	
Impôts, taxes, et versements assimilés	608	646	
Salaires et traitements			
Charges sociales	2 473	-7 491	
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur actif circulant : dotation aux provisions			
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 989	-4 987
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-4 989	4 987
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		0	

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-4 989	4 987
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		0	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		4 989	-4 987
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-4 989	4 987

Liasse fiscale



Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration soumise pour le régime d'ensemble du groupe				Régime fiscal normal	<input type="checkbox"/>
N° PME innovantes, cocher la case ci-contre					<input type="checkbox"/>
En option pour le régime spécial de sociétés au forfait, art. 206-1 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
1850 DIGITAL - SIREN : 878817444			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
67 RUE REINHARDT 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cocher la case		
			<input type="checkbox"/>		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	<input type="checkbox"/>	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	0			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abatements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art 44 <i>duodécies</i>	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater W</i> (cocher la case)					<input type="checkbox"/>
D IMPÊTATION					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES ADQUISSES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS QUODACI					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE CONSEIL C/ROU/CGA		Visa : CGA	<input type="checkbox"/>	Visa : autre	<input type="checkbox"/>
Comptable		<input type="checkbox"/> Salarié ?			
ACCEFI 143 AV CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		<input type="checkbox"/>	Nom du prestataire ECF		

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

I		REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		Chaque case à cocher la case		<input type="checkbox"/>		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même			a				
	payées par un établissement chargé du service des titres			b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:			c					
Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts			d					
Montant des autres distributions:			e					
			f					
			g					
			h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %			i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%			j					
Montant des revenus répartis			Total (a à h)					
J								
RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
JEAN PHILIPPE CASTE BALLEREAU 67 RUE REINHARDT 92100 BOULOGNE BILLANCOURT FRANCE	750	2023						
LAURE CASTE BALLEREAU 67 RUE REINHARDT 92100 BOULOGNE BILLANCOURT FRANCE	250	2023						
K								
DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L								
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						0	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %				
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
	MVLT réalisée au cours de l'exercice							
	MVLT restant à reporter							
M								
OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus délivrés								

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC FR

Désignation de l'entreprise 1850 DIGITAL - SIREN : 878817444				Néant <input type="checkbox"/>		
Durée de l'exercice en nombre de mois 12				Durée de l'exercice précédent 12		
				Exercice N clos le 31/12/2023		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			010	012	
	Immobilisations incorporelles - Autres			014	016	
	Immobilisations corporelles			028	030	4 461
	Immobilisations financières (1)			040	042	100
	TOTAL I (5)			044	048	4 561
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro. en cours de production			050	052	
	Stocks marchandises			060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066	
	Créances (2) clients et comptes rattachés			068	070	
	Créances autres (3)			072	074	62 403
	Valeurs mobilières de placement			080	082	
	Disponibilités			084	086	4 638
	Charges constatées d'avance			092	094	35
TOTAL II			096	098	67 076	
TOTAL GENERAL (I + II)				110	112	71 638
PASSIF				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel				120	1 000
	Ecart de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	100
	Réserves réglementées				130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres)			131	132	
	Report à nouveau				134	14 020
	Résultat de l'exercice				136	-4 989
	Subventions d'investissement				137	
	Provisions réglementées				140	
	TOTAL I				142	10 131
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés				166	4 366
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169	172	526
	Comptes courants d'associés				173	56 614
	Autres dettes				175	
Produits constatés d'avance				174		
TOTAL III				176	61 506	
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180	71 638
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	55 000	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC. FR

Désignation de l'entreprise 1850 DIGITAL - SIREN : 878817444										<input type="checkbox"/>	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2023	
Ventes de marchandises				209				210			
Production vendue biens				215		dont export et livraisons intracommunautaires		214			
Production vendue services				217				218			
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier				immobilier		242		1 908	
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		608		244	
Rémunérations du personnel								250			
Charges sociales								252		2 473	
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI		255				254			
Dotations aux provisions								256			
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259				262			
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)										264	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270	
										-4 989	
Produits financiers				(III)				280			
Produits exceptionnels				(IV)				290			
Charges financières				(V)				294			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348							
Impôts sur les bénéfices				(VII)				306			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310	
										-4 989	
B - RÉSULTAT FISCAL										312	
Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col. 2										314	
										4 989	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316						
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles				322						
	Impôts et taxes non déductibles				324						
	Divers et intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330		9 707
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997	
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987		342		
	Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante		989				
	Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138				
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344				
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD		992								
	Créance report en arrière du déficit				346				350		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)				643						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)				645						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)				648						
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641						
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990						
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649							
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										352	
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2										4 718	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356	
Déficits antérieurs reportables										23 231	
										360	
Résultat fiscal après imputation des déficits										370	
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2										4 718	
										372	

DÉTAIL DES RÉINTEGRATIONS DIVERSES

QUOTE-PART DU BENEFICE DU LEVALLOIS CHAPTAL

9 707

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>1850 DIGITAL - SIREN : 878817444</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470	7 394	472		474		476	7 394		
Immobilisations financières		480	100	482		484		486	100		
TOTAL		490	7 494	492		494		496	7 494		
II AMORTISSEMENTS		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Terrains				510		512		514		516	
Constructions				520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530		532		534		536	
Installations générales, aménagements divers				540		542		544		546	
Matériel de transport				550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles				560	2 933	562		564		566	2 933
TOTAL				570	2 933	572		574		576	2 933
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Designation de l'entreprise 1850 DIGITAL - SIREN : 878817444							Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
				Dotations		Reprises		
Fonds commercial				681		683		
Autres immobilisations incorporelles				700		705		
Terrains				710		715		
Constructions				720		725		
Installations techniques, matériel et outillage				730		735		
Installations générales agencements aménagements divers				740		745		
Matériel de transport				750		755		
Autres immobilisations corporelles				760		765		
TOTAL				770		775		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT								
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes							
2								
3								
4								
5								
6								
TOTAL à reporter							780	
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent							982	23 231
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)							982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice							982 ter	
Déficits imputés							983	4 718
Déficits reportables							984	18 513
Déficits de l'exercice							860	
Total des déficits restant à reporter							870	18 513
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325		381		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326		380		2 473
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	248
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 1850 DIGITAL - SIREN : 878817444		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
Dont apprentis		657
Dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105
TOTAL 1		106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		115
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
TOTAL 2		144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150
TOTAL 3		152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
<small>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</small>		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020 <input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		025
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 1850 DIGITAL - SIREN : 878817444

Néant

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :								
Forme juridique			Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention			Nb de parts ou actions		
Adresse :								
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :								
Titre	M	Nom complet		CASTE BALLEREAU JEAN PHILIPPE				
Nom marital			% de détention	75	Nb de parts ou actions		750	
Naissance :	Date	13/12/1976	N° Département	99	Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Adresse :								
67 RUE REINHARDT 92100 BOULOGNE BILLANCOU FRANCE								
Titre	MME	Nom complet		BERNARD LAURE				
Nom marital			% de détention	25	Nb de parts ou actions		250	
Naissance :	Date	17/07/1976	N° Département	99	Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Adresse :								
67 RUE REINHARDT 92100 BOULOGNE BILLANCOU FRANCE								

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)**

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 1850 DIGITAL - SIREN : 878817444

Néant

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	
--	-----	--

Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT



Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 ou Année : 2023	
Dénomination de l'entreprise : 1850 DIGITAL	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise : SIREN : 878817444	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %3) + (ligne 2 x 9 %3) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
	dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-32 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Sous-traitance générale	26/11/2023	25/11/2024	35		

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 1850 DIGITAL

SIREN : 878817444

Attestation produite le 31/05/2024

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX



Désignation de l'entreprise : 1850 DIGITAL - SIREN : 878817444	
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS	
	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ
	ADRESSE COMPLÈTE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens	aux immeubles non affectés à l'exploitation	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
T								

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	151
Totaux	151

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (total col 9 + total col 10)	151	- de l'exercice	4 718
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	4 987
À BOULOGNE-BILLANCOURT, le 31/05/2024			
Civilité du signataire :			
Nom du signataire : JEAN PHILIPPE PIERRE CASTE-BALLEREAU			
Qualité du signataire : GERANT			

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
622600 PROV ACCEFI BILAN 2023	1 050
445860 PROV ACCEFI BILAN 2023	210

accefi COMPAGNIE
D'AGENCE

ACCEFI

SIREN : 498406958

143 AV CHARLES DE GAULLE, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

1850 Digital
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 67, rue Reinhardt – 92100 Boulogne-Billancourt
878 817 444 RCS NANTERRE
(la « Société »)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 février 2024

Le 27 février 2024,

A 10 heures,

Les associés de la Société, se sont réunis au siège social, sur la convocation du Gérant de la Société faite conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent ou mandataire au moment de son entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Philippe Caste-Ballereau, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que la totalité des associés sont présents ou représentés.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : approbation des comptes, rapport de Gérance, affectation du résultat.

Il est mis à la disposition de l'Assemblée Générale :

- la feuille de présence,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée,
- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023, ainsi que l'inventaire
- le rapport de gérance

L'Assemblée Générale reconnaît que les documents et informations lui permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à son approbation ont été communiqués à chacun des associés conformément aux dispositions des statuts.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

JPC

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

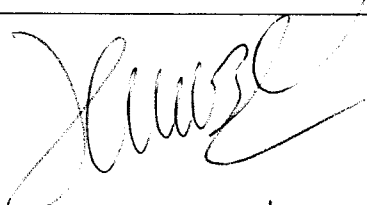
Troisième résolution

Les associés décident de reporter l'affectation des bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le Président Monsieur Jean-Philippe Caste-Ballereau	
associée Madame Laure Caste-Ballereau	